



467

DECISION N° /D/2025/SODEPA/DG/DMF/DPC/SDFBM/SMP DU 03 DEC 2025

Portant attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres N°008/AONO/SODEPA/CIPM/2025 du 27 Octobre 2025 pour la fourniture et l'installation du matériel d'identification et de traçabilité de deux mille (2000) vaches laitières dans le cadre de l'exécution du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), Exercice 2025.

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Acte Uniforme révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêts Economique ;
- Vu la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n° 74/182 du 08 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), modifié et complété par le Décret n°81/395 du 09 septembre 1981 ;
- Vu le Décret n°2016/069 du 04 février 2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°008/AONO/SODEPA/CIPM/2025 du 27 Octobre 2025 pour la fourniture et l'installation du matériel d'identification et de traçabilité de deux mille (2000) vaches laitières dans le cadre de l'exécution du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), Exercice 2025 ;
- Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 24 Novembre 2025 relatif à l'examen du Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres issues de l'Avis d'Appel d'Offres N°008/AONO/SODEPA/CIPM/2025 du 27 Octobre 2025 pour la fourniture et l'installation du matériel d'identification et de traçabilité de deux mille (2000) vaches laitières dans le cadre de l'exécution du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), Exercice 2025.

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous, ayant soumissionné à l'Avis d'Appel d'Offres N°008/AONO/SODEPA/CIPM/2025 du 27 Octobre 2025 pour la fourniture et l'installation du matériel d'identification et de traçabilité de deux mille (2000) vaches laitières dans le cadre de

l'exécution du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastoral et Halieutique (PIISAH) pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), Exercice 2025, est déclarée attributaire du marché y relatif.

Il s'agit de :

GEOSPACE AFRICA LTD Tel : 670 28 01 01/655 97 37 67
BP 4474-DOUALA CAMEROUN

Description de la prestation	Montant TTC FCFA	Délai d'exécution	Lieu de livraison
Fourniture et installation du matériel d'identification et de traçabilité de deux mille (2 000) vaches laitières dans les quatre (04) unités de production laitière (Ndokayo, Faro, Afanloum, Djohong) et la Direction Générale de la SODEPA.	65 957 175	Trois (03) mois	Stations d'élevage de la SODEPA à Afanloum et Djohong Ranchs SODEPA de Ndokayo et de Faro Direction Générale de la SODEPA à Yaoundé

Article 2 : Le Directeur de Production et de Commercialisation, le Directeur Administratif et Financier, le Sous-Directeur des Finances du Budget et du Matériel, le Chef de Service des Marchés et du Patrimoine, ainsi que le Chef de Service des Finances et des Recettes sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui prend effet pour compter de la date de signature. /- *Bré*

Yaoundé, le 03 DEC 2025

LE DIRECTEUR GENERAL
« Maître d'Ouvrage »

Denis KOULACMA KOUTOU

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM-SODEPA
- CHRONOS/ARCHIVES
- AFFICHAGE